

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

110^e Séance (ordinaire)

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 16 avril 2019 à 17 h, au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Madame Roxanne Thibeault, présidente
Monsieur Pier-Olivier Cloutier Boily, commissaire
Madame Andrée Verreault, commissaire
Madame Nathalie Savard, commissaire
Madame Nancy Verreault, vice-présidente
Madame Patricia Brassard, commissaire-parent

Aussi présentes : Madame Christine Fortin, directrice générale, madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe et secrétaire générale et madame Rosa Savona, secrétaire de gestion.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ordre du jour / acceptation

CE190416-01 Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.

1.2 Procès-verbal / Dispense de lecture et acceptation

CE190416-02 Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2019 (107^e réunion) puisque chaque commissaire membre du comité exécutif en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter le procès-verbal.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

Aucun

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.1 Composition des conseils d'établissement

La décision sur ce point est remise à la prochaine séance du comité exécutif.

3.2 **Frais de déplacement**

Considérant les mesures de contrôle en place au sein de la structure financière de la Commission scolaire (décision CC061219-10);

Considérant qu'en application de ces mesures, les demandes de remboursement des membres du conseil des commissaires et de la direction générale pour les frais de déplacement encourus dans le cadre de leurs fonctions doivent être approuvées par le comité exécutif;

Considérant les demandes de remboursement de dépenses produites par les commissaires et la direction générale entre le 26 mars et le 15 avril 2019 soumises au comité exécutif pour approbation;

Considérant que ces demandes de remboursement ont fait l'objet d'une vérification de conformité par rapport à la politique en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant que ces demandes sont raisonnables;

CE190416-03

Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'approuver les demandes de remboursement de dépenses produites par les commissaires et la direction générale entre le 26 mars et le 15 avril 2019.

4. **INFORMATION**

Aucune

5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CE190416-04

Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 55.

Roxanne Thibeault
Présidente

Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale